

FORMATION FORMATEUR·TRICE EN ENTREPRISE ASA

La profession d'aide en soins et accompagnement (ASA) est en constante évolution. Les différentes voies d'accès à la certification complexifient le suivi pédagogique des personnes en formation.

L'OrTra propose une journée de cours caractéristique à la branche destinée aux personnes chargées de l'encadrement des personnes en formation. Cette journée vous donnera les éléments nécessaires pour pouvoir accompagner au mieux les ASA en formation sur le terrain. Si vous êtes en charge d'une-e ASA en emploi, cette formation vous permettra de mieux comprendre les enjeux de la formation professionnelle et d'adapter votre pratique sur le terrain.

1. OBJECTIFS GENERAUX :

- Augmenter la qualité de la formation professionnelle dans le domaine de la santé
- Harmoniser le suivi pédagogique des personnes en formation
- Harmoniser la pratique des formateurs·trices, personnes encadrantes
- Connaître les différents partenaires et leurs rôles
- Distinguer les documents nécessaires au suivi pédagogique

2. CONTENU

2.1. Coursus de la formation

- Description de la formation professionnelle dans le domaine de la santé
- Les différentes voies d'accès à la certification
- Le niveau de formation attendu

2.2. Les partenaires officiels et leurs rôles

- Présentation des partenaires
- Rôle de chacun

2.3. Documents et outils de suivi pédagogique

- Présentation ODASANTE et SAVOIR SOCIAL
- Présentation des documents de la nouvelle Ordonnance de Formation
- Utilisation des documents, exercices pratiques

2.4. Relais de l'information et coordination

- Articulation de la formation
- Les solutions, le soutien des formateurs·trices
- Cas pratiques

3. INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : OrTra sante social, rue des Charmilles 28, 1203 Genève

Prix : CHF 150.- (le règlement de la facture est une condition à la validation de l'inscription).

Public cible : Formateur·trice·s d'apprenti·e·s | personnes encadrantes ou collaborant au suivi d'une personne en formation

Inscription : En ligne

Précisions : Toute annulation d'inscription donnera lieu à un avoir pour une prochaine date de formation, non à un remboursement.

Le cours a lieu pour autant qu'un nombre minimum de 10 participant·e·s soit atteint